



Partage et prière : pour montrer notre solidarité



© André Chatelein, Armée du Salut, Développement international / Libre de droits

Carême 2020 : partage et prière pour le travail international des Postes de l'Armée du Salut.

Depuis des années, à l'Armée du Salut, cette période constitue une période de renoncement qui vaut la peine. Cette année, elle se déroulera du 26 février au 9 avril 2020. Auparavant, cette période de renoncement et de collecte s'appelait « Semaine de renoncement » (self-denial), avec l'idée de renoncer à quelque chose et de donner le montant correspondant au fonds de solidarité international de l'Armée du Salut. On peut renoncer à beaucoup de choses : aux sucreries, au café, au croissant du matin à la gare, ...

L'action « Partage et prière », qui se déroule durant le Carême, poursuit le même objectif : une période d'introspection spirituelle alliant un sacrifice dans un but solidaire. Au cours des dernières années, la récolte a toujours davantage perdu en importance. L'une des raisons pourrait être que nombre de personnes ne savent plus comment l'argent récolté est utilisé. Nous tenons à rappeler le sens de « Partage et prière » et de la solidarité qui en découle.

Ce fonds sert à soutenir de façon ciblée le travail international des Postes. Contrairement à la collecte du Dimanche de Développement international (anciennement Dimanche des Missions), qui est affectée à des projets de développement, le fonds de solidarité soutient le travail spirituel et ecclésial ainsi que les infrastructures des Postes et des Divisions (bâtiments, équipements, matériel). Pour cette partie importante du travail de l'Armée du Salut, il n'est pas possible d'utiliser des fonds provenant d'appels aux dons généraux pour des projets d'intérêt général et de développement. Il est ici question de solidarité entre les Territoires les plus riches et les Territoires les plus pauvres dans le cadre du travail socio-pastoral de l'Armée du Salut sur le plan international.

Nous appelons donc tous les salutistes et amis de l'Armée du Salut à participer à cette action et à soutenir généreusement ce geste de solidarité. Nous savons que le don est béni et que la solidarité au sein de l'Armée du Salut constitue un geste pertinent et digne de soutien. En ce sens, nous vous remercions de tout cœur pour votre contribution et vous souhaitons un temps de renoncement béni !

Auteur

Armée du Salut, Développement international

